

CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 9 JANVIER 2017 – 20H30

Présents : Marc BOMPARD, Stéphane CLOSSE, Jérôme FELIX, Philippe BRUN, Olivier BRUN, Laurent DROUET, Sylvie MAURIN, Jennifer MOURRE – Absents Excusés : Vincent BERTRAND et Philippe MARTIN

Sur proposition de Monsieur le Maire et à l'unanimité deux délibérations concernant la rédaction d'un acte administratif et la délégation de signature pour signature d'acte sont rajoutées à l'ordre du jour

Ordre du Jour :

- Délibération / Demande subvention DETR pour Travaux Accessibilité Bâtiments Communaux
- Délibération / Choix Bureaux Etudes pour élaboration Schémas Directeurs Eau Potable et Assainissement
- Assainissement – Travaux en cours
- Délibération / Modification tableau Conseil Municipal
- PLU – Elaboration du PADD
- Questions diverses

0 – Délibération / Cession chemin de la Buze (Stade) : Le Maire rappelle qu'un nouveau tracé du chemin d'accès à l'ensemble sportif de la Buze et continuité vers les berges a été créé. Il explique, que pour finaliser la procédure au niveau administratif, il est nécessaire que la commune devienne propriétaire des parcelles qui constituent ce nouveau chemin. Il précise que cette transaction peut se faire par acte administratif si une délibération le décide. Les conseillers approuvent à l'unanimité.

0 – Délibération / Délégation de signature des actes administratifs : Pour faire suite au point précédent, le Maire explique que, dans le cadre des cessions de terrains dans laquelle la mairie est partie prenante, il est possible de rédiger les transactions par acte administratif. Dans ce cas, le maire ne peut pas signer ces actes est doit donner délégation à un adjoint. A l'unanimité, il est décidé de donner délégation de signature à Stéphane CLOSSE 1^{er} Adjoint.

1 – Délibération / Demande subvention DETR pour travaux Accessibilité bâtiments communaux : Le Maire rappelle que la commune a mis en place, fin 2015, un Agenda d'Accessibilité Programmée sur trois ans pour l'ensemble des travaux a réalisé pour mettre aux normes en matière de sécurité et d'accessibilité l'ensemble des bâtiments communaux. Le montant global des travaux a été estimé à 65000€ HT. Le Maire précise que ces travaux peuvent être subventionnés par l'Etat au titre de la DETR et Il propose de présenter un dossier de demande d'aide. Les conseillers approuvent à l'unanimité.

2 – Délibération / Choix bureaux Etudes pour élaboration des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement et demande de subventions auprès du Département et de l'Agence de l'Eau : Le Maire rappelle la décision prise de lancer l'élaboration de ces 2 schémas et la mission confié au Département pour assister la commune sur ces dossiers. Suite à la consultation lancée fin 2016 auprès de divers bureaux d'études, il convient de décider lesquels seront retenus pour assurer ce travail. Après analyse des offres en partenariat avec les services du Département, il est proposé de retenir le bureau NALDEO pour élaborer le schéma directeur d'eau potable et le bureau MERLIN pour élaborer le schéma directeur d'assainissement. Il est également proposer de solliciter les subventions prévues pour aider la commune à financer ces opérations. Les conseillers approuvent l'ensemble des propositions à l'unanimité.

3 – Assainissement – Travaux en cours : Le chantier, actuellement au quartier de Reillane, bénéficie de conditions météo favorables et avance normalement.

4 – PLU – Elaboration du PADD : Suite à la dernière réunion de travail avec le bureau d'étude, la commune doit lui transmettre divers éléments pour continuer l'élaboration du PADD.

5 – Questions diverses :

Salle des Ados : Le Conseil Municipal va procéder au recensement des « nouveaux » ados susceptibles d'utiliser la salle.

Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) : Plusieurs réunions sont programmées au cours du mois de janvier afin de mettre en place au plus vite le fonctionnement de cette nouvelle structure.

La séance est levée à 22H15